
Conférence du désarmement

Français

Compte rendu définitif de la mille cinq cent quarante-septième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le vendredi 18 septembre 2020, à 15 h 15

Président : M. Yury Ambrazevich (Biélorus)



Le Président (*parle en russe*) : Je déclare ouverte la 1547^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

Mesdames et Messieurs, je vous informe qu'après l'adoption provisoire de la plupart des paragraphes du projet de rapport final lors de notre dernière séance, tenue le 16 septembre, la présidence biélorussienne a mené des consultations complémentaires avec les États membres. Ces dernières ont abouti à l'élaboration d'un projet révisé, qui a été distribué ce matin par le secrétariat sous la cote CD/WP.629/Rev.5.

En ce qui concerne les modifications apportées à la version que nous avons examinée ensemble mercredi, la première concerne la numérotation des annexes, leur mise en page et l'ajout de titres aux annexes I et II ; la seconde a trait à la soumission, par le secrétariat, de l'annexe III, laquelle contient une liste des documents qui lui ont été soumis jusqu'à la fin de la matinée du 18 septembre 2020 .

À la séance plénière de mercredi, nous avons adopté provisoirement tous les paragraphes, à l'exception des paragraphes 4 et 5. Dans la version dont vous êtes saisis, vous trouverez un texte qui a été adopté hier par l'ensemble des délégations présentes dans la salle lors des discussions informelles tenues dans l'après-midi. Dans un premier temps, je propose donc que nous adoptions provisoirement ces deux paragraphes, puis que nous procédions à l'adoption des annexes et enfin que nous examinions s'il convient d'adopter le rapport annuel dans son ensemble conformément à l'article 46 du Règlement intérieur. Les délégations qui souhaitent formuler d'autres observations auront ensuite la possibilité de prendre la parole. J'espère que cette façon de procéder vous conviendra et, si vous ne voyez pas d'objection, je propose que la Conférence examine les paragraphes 4 et 5, tels qu'ils figurent dans le document CD/WP.629/Rev.5, qui a été distribué ce matin par le secrétariat.

Une délégation souhaite-t-elle formuler des observations au sujet des paragraphes 4 et 5 ? Je pense qu'il serait logique d'examiner en parallèle l'annexe I, en tant que partie intégrante du paragraphe 4. Personne ne semble vouloir prendre la parole. Chers collègues, je vous remercie pour votre soutien. Les paragraphes 4 et 5 et l'annexe I sont par conséquent adoptés à titre provisoire.

J'appelle votre attention sur l'annexe II du projet de rapport. Quelqu'un souhaite-t-il formuler une observation ? Aucune délégation ne semble vouloir prendre la parole. Je vous remercie pour votre soutien. L'annexe II est également adoptée à titre provisoire.

Chers collègues, j'ai été avisé du fait que l'annexe III, dans sa forme actuelle, comprend tous les documents qui ont été soumis pour la session 2020 jusqu'à ce matin. Cependant, le secrétariat vient de m'informer que des documents supplémentaires lui ont été soumis. Plus précisément, ce matin, alors que la présente version du rapport avait déjà été établie et distribuée, la Fédération de Russie a présenté les commentaires du Département de l'information et de la presse du Ministère russe des affaires étrangères sur la situation en ce qui concerne Alexei Navalny. La cote et l'intitulé de ce document seront reproduits dans l'annexe III du rapport en bonne et due forme et conformément à la pratique établie. Il s'agit actuellement du seul document dont le secrétariat a connaissance, qui sera ajouté à la liste figurant à l'annexe III.

À cet égard, j'invite les personnes qui ont l'intention de soumettre un document à communiquer les informations pertinentes au secrétariat ou à la présidence le plus rapidement possible, et à joindre les documents avant l'adoption de notre rapport. Certaines délégations souhaitent-elles manifester leur intention de joindre des documents ? La délégation allemande demande la parole. Monsieur l'Ambassadeur, vous avez la parole.

M. Beerwerth (Allemagne) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, merci d'avoir convoqué cette séance cet après-midi, en espérant qu'elle soit brève. Nous n'avons pas encore pris connaissance du document qui a été soumis par la délégation russe. Puis-je simplement savoir si celui-ci a déjà été distribué ? Avant de clore les travaux relatifs à l'ordre du jour de cette année et d'adopter définitivement le rapport et ses annexes, je souhaiterais à tout le moins avoir l'occasion de consulter le document russe. J'aimerais également pouvoir bénéficier d'un délai suffisant à cet effet, en fonction de la longueur du document.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie la délégation allemande. Merci pour votre question, Monsieur l'Ambassadeur. Je donne la parole à la secrétaire de la Conférence du désarmement afin qu'elle puisse formuler ses commentaires.

M^{me} Day (secrétaire de la Conférence du désarmement) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, il ne s'agit pas tant d'un commentaire que d'une information complémentaire : nous venons de recevoir, à l'instant même, et en main propre, selon une autre pratique suivie par les délégations, une nouvelle demande de distribution d'un document, émanant cette fois de la République islamique d'Iran. Des documents continuent à nous parvenir, et nous les traitons et les distribuons aussi rapidement que possible, mais nous ne cessons d'en recevoir, donc cela prendra un moment.

Le Président (*parle en anglais*) : Après cette brève consultation du secrétariat, je vous informe que celui-ci sera en mesure de distribuer des copies préliminaires de ce document sous forme électronique, incessamment sous peu, si je comprends bien, et cela ne devrait donc pas nous empêcher d'adopter le rapport.

(*L'orateur poursuit en russe.*)

Chers collègues, avez-vous d'autres questions ou observations ? Ce n'est pas le cas.

Au vu de la requête que nous avons reçue concernant les documents, je vous pose néanmoins la question et propose que nous passions à l'adoption officielle du rapport. Pouvons-nous poursuivre ou y a-t-il des objections ? Je donne la parole à la délégation allemande.

M. Beerwerth (Allemagne) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je suis désolé de prendre à nouveau la parole. J'ai demandé à ce qu'on me laisse au moins le temps de consulter le document distribué ce matin par la Fédération de Russie avant que nous adoptions définitivement le rapport. Je suis désolé si cela nous oblige à faire une courte pause, mais dans ces circonstances, je me sens quelque peu mal à l'aise à l'idée de clôturer la session de cette année sans avoir eu au moins l'occasion de lire ce que la Fédération de Russie a soumis à la Conférence du désarmement. Je ne cherche pas à compliquer les choses, je demande simplement votre indulgence. Le document vient d'être distribué, je pense donc que cela ne prendra pas longtemps.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie l'Ambassadeur d'Allemagne. Je donne maintenant la parole à la délégation du Royaume-Uni.

M. Liddle (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, sans vouloir prolonger ce débat, je tiens simplement à rappeler la position que ma délégation a adoptée lors de notre dernière séance, à savoir qu'en principe, toute délégation peut demander qu'un document soit distribué en tant que document officiel de la Conférence du désarmement jusqu'à la fin de la session, c'est-à-dire jusqu'à 18 heures ce soir. Je ne voudrais pas qu'il soit fait obstacle au droit de toute délégation de déposer d'autres documents d'ici à 18 heures, que ceux-ci aient été consultés ou non. Cela étant, je pense que nous pouvons tous avoir confiance dans le fait que le secrétariat reproduira fidèlement la liste des documents reçus jusqu'à 18 heures dans la version finale du rapport qui sera publiée.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie le Royaume-Uni et je tiens à formuler une brève remarque, adressée en premier lieu à l'Ambassadeur d'Allemagne, pour préciser que le document soumis par la Fédération de Russie est rédigé en russe. Une copie en russe vous suffira-t-elle pour le moment ? Cela m'a semblé évident au départ, mais j'ai eu tort de ne pas le mentionner.

M. Beerwerth (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je vous remercie pour cette précision. Dans ce cas, je me ferai un plaisir d'adopter le rapport et, oui, bien évidemment, je suis pleinement conscient, comme l'a déclaré mon collègue britannique, que toute délégation peut soumettre un document et demander qu'il soit distribué en tant que document officiel jusqu'à la fin de la session. De notre point de vue, nous pouvons poursuivre.

Le Président (*parle en russe*) : Merci, Monsieur l'Ambassadeur. La délégation cubaine a la parole.

M. Delgado Sánchez (Cuba) (*parle en espagnol*) : Je vous remercie de nous donner la parole, Monsieur le Président. Ma délégation souscrit pleinement à la position adoptée par le Royaume-Uni et les autres délégations (qui est d'ailleurs conforme au Règlement intérieur) : il ne devrait exister aucun obstacle au droit de toute délégation de soumettre un document. Toutefois, s'il s'agit certes d'un droit, il ne faut en aucun cas oublier que le rapport ne peut être modifié une fois que nous l'avons adopté.

Ma délégation ne laisse planer aucun doute quant à son interprétation de la manière dont l'article 46 doit être appliqué. Si toutes les délégations ont le droit de soumettre tous les documents qu'elles souhaitent jusqu'à 18 heures – un droit légitime que ma délégation ne conteste pas – nous pensons qu'un rapport ne peut être modifié une fois que la Conférence du désarmement l'a adopté. Aux yeux de ma délégation, nous nous manquerions quelque peu de respect si nous adoptons un document susceptible d'être modifié à un stade ultérieur.

Le Président (*parle en russe*) : Monsieur l'Ambassadeur, avec tout le respect que je dois à votre position nationale, je pense que relancer le débat sur le moment auquel la période de soumission des documents prend fin et la manière dont elle s'achève, ainsi que sur la nature d'un rapport approuvé, constitue un retour en arrière. Vos observations et celles de la délégation britannique semblent être diamétralement opposées et, au vu du débat qui a eu lieu lors de notre dernière séance, il est peu probable que nous parvenions à un consensus sur cette question. À cet égard, je demande une fois de plus à toutes les délégations de préciser leurs intentions concernant les documents et si elles sont disposées à adopter le document – notre rapport – étant entendu que, conformément au Règlement intérieur, des documents peuvent être soumis jusqu'à 18 heures aujourd'hui. Je donne maintenant la parole à la délégation cubaine.

M. Delgado Sánchez (Cuba) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, nous n'avons nullement l'intention de prolonger cette séance. Cependant, nous risquerions sans aucun doute d'adopter ici une pratique contraire aux principes de fonctionnement les plus fondamentaux de toute organisation, voire aux principes les plus élémentaires de la logique. Avec tout le respect que je vous dois, je ne suis pas d'accord avec votre commentaire, car je ne vois absolument aucune contradiction entre l'observation formulée par le Royaume-Uni au sujet de l'article 45, qui donne aux États le droit de soumettre des documents, et les dispositions de l'article 46, qui indique que la Conférence du désarmement doit adopter un rapport. Je trouve qu'il ne serait pas logique de pouvoir modifier un rapport que nous avons déjà adopté, car cela signifierait que le rapport qui serait ensuite présenté à la Première Commission ne serait pas celui que nous avons adopté lors de cette séance. Il s'agit d'une simple question de formalité juridique.

Je tiens à faire preuve de la plus grande souplesse, et nous n'avons absolument aucun problème quant aux documents – à vrai dire, je pense qu'il serait très difficile pour quiconque de s'opposer à ce qu'un État soumette le document qu'il souhaite – mais il est évident que, pour des raisons de procédure, et si nous entendons prendre notre travail au sérieux, un rapport adopté par les États membres ne peut être présenté à la Première Commission s'il a été modifié après son adoption. Il serait inacceptable de se retrouver dans une telle situation, chose que je n'ai jamais vécue dans aucune séance quelle qu'elle soit. Je ne souhaite pas ouvrir un débat sur cette question ou sur le règlement ; il s'agit simplement d'une question de logique.

Si nous adoptons un document de 4 200 mots, c'est ce dernier qui sera le document adopté, et non un document qui compte 4 210 mots parce qu'il a dû être modifié ultérieurement. Ma délégation est tout à fait disposée à ce que nous nous réunissions à 17 h 55, pour prendre connaissance du document et adopter le rapport. Mais par respect pour notre travail, ma délégation ne saurait adopter un texte en sachant qu'il sera modifié ultérieurement par le secrétariat. Le Règlement intérieur ne précise nulle part que le secrétariat a le pouvoir de modifier les règles que nous avons adoptées. Je ne pense pas qu'il y ait la moindre contradiction entre ce que je dis et la déclaration de principe faite par la délégation du Royaume-Uni sur les droits des États membres en vertu de l'article 45 ; pas plus que je ne crois, du moins sur la base de ce que j'ai entendu, que quiconque ici laisse entendre que l'article 46 peut être enfreint, puisque la première phrase dudit article énonce très clairement que les États doivent adopter le rapport.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie la délégation cubaine. Avant de donner la parole à la délégation du Royaume-Uni, j'invite la secrétaire de la Conférence du désarmement à formuler un commentaire sur la pratique en vigueur. Par la suite, je vous poserai à tous la question suivante : sommes-nous disposés à nous mettre au travail ?

M^{me} Day (secrétaire de la Conférence du désarmement) (*parle en anglais*) : Je pense qu'il y a un malentendu. La pratique a été clairement établie lors de la précédente séance plénière. Nous acceptons les documents en demandant à ce qu'ils soient inclus dans le rapport avant la clôture de la session. La pratique est donc claire, mais il est également vrai que le Règlement intérieur ne précise pas les modalités à ce sujet. Par conséquent, si la Conférence du désarmement décide de déroger à cette pratique, c'est sa prérogative.

Le Président (*parle en russe*) : Je vous remercie.

(*L'orateur poursuit en anglais.*)

La délégation du Royaume-Uni a la parole.

M. Liddle (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voulais faire une remarque similaire à celle de notre secrétaire. Cela fait deux ans que le Représentant de Cuba et moi-même siégeons ensemble à la Conférence du désarmement, et il s'est toujours fait un plaisir, tout comme moi, de suivre la procédure que la secrétaire vient de décrire, sans se soucier outre mesure de sa logique. Nos prédécesseurs ont procédé de la même manière ces dix dernières années et même plus, comme notre secrétaire nous l'a indiqué lors de notre dernière séance plénière. Je ne comprends pas ce qui a changé – peut-être notre collègue pourrait-il nous éclairer. Cependant, il est également vrai que dans toutes les autres instances consacrées au désarmement, lorsque nous adoptons un rapport, le secrétariat procède à sa mise à jour rédactionnelle et technique pour, par exemple, dresser la liste des États membres qui ont pris la parole lors d'un débat particulier ou qui ont participé à la séance, ou encore pour y ajouter de nouveaux documents. Il s'agit là d'une pratique tout à fait normale dans cette instance et dans toutes les autres au sein desquelles nous travaillons. Je ne comprends pas ce qui a changé, et surtout pas à la dernière séance de la session, alors que nous sommes sur le point d'adopter le rapport.

Je suis le premier à admettre que nous devons nous pencher sur les méthodes de travail de cette Conférence. Par le passé, nous avons proposé de désigner un coordonnateur pour consulter les délégations à ce sujet, et c'est précisément la raison pour laquelle nous l'avons suggéré. Mais ce n'est ni le moment ni le lieu de tenir ce débat ou de modifier notre pratique établie, dont nous nous satisfaisons parfaitement depuis dix ans. Je ne comprends pas pourquoi nous devrions la modifier aujourd'hui.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne la parole à la délégation indienne.

M. Sharma (Inde) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je suis très attentivement ce débat, et je pense que les deux parties ont raison. En effet, l'Ambassadeur du Royaume-Uni a raison à sa façon, mais le représentant de Cuba n'a pas pour autant tort. Je pense que ces difficultés trouvent leur origine dans la manière dont nous interprétons l'article 46 du Règlement intérieur. Selon la pratique courante, une fois notre rapport adopté, la session et toutes les séances prennent normalement fin. Il est également vrai que nous adoptons parfois des rapports en sachant que le secrétariat y ajoutera des documents, comme la liste des orateurs. J'ai aussi été témoin de situations dans lesquelles les présidences ont déclaré qu'elles ajouteraient le résumé de la présidence au rapport, bien qu'avec le consentement des États membres participants.

Dans le cas présent, la difficulté tient au fait que nous pourrions adopter le rapport à 16 ou 17 heures, selon les circonstances, mais que la session de la Conférence du désarmement s'achèvera à 18 heures. Et c'est sans doute la difficulté à laquelle nous sommes confrontés ici.

Dans l'idéal, une fois qu'un rapport est adopté, il ne peut être modifié, sauf pour y apporter des modifications de nature rédactionnelle ou autre si la Conférence en décide ainsi. Dans cette situation particulière, je pense que la Conférence n'est pas disposée à accepter une quelconque modification après l'adoption du rapport. Ainsi, l'Ambassadeur du Royaume-Uni se réfère à l'article 45 f), qui mentionne les « documents de travail et les

propositions présentés au cours de l'année ». Mais le chapeau indique également : « les projets [c'est-à-dire les projets de rapports] contiennent ».

L'article 46 impose en fait une finalité lorsqu'il dispose que « la Conférence adopte son rapport annuel à la fin de sa session ». Cela signifie que ces projets deviennent le rapport final. Et cela se produit à la fin de la session. Je pense donc que le représentant de Cuba a raison de ne pas vouloir suivre la pratique établie, car il n'est mentionné nulle part dans le Règlement intérieur que nous devons suivre les pratiques. Nous devons suivre le Règlement intérieur.

L'Ambassadeur du Royaume-Uni s'interroge également sur ce qui a changé. Je crois que la Représentante de la Syrie a donné la réponse l'autre jour, lorsqu'elle a fait référence à un problème apparu en 2018, année au cours de laquelle un document avait été soumis tardivement, ce qui avait posé quelques difficultés. La Conférence doit trouver une solution : soit nous convenons tous d'adopter le rapport sans y apporter d'autres modifications que celles de nature rédactionnelle introduites par le secrétariat technique, soit nous attendons jusqu'à 18 heures et nous adoptons ensuite le rapport. Cela permettrait de tenir compte de toutes les positions dans cette salle.

Le Président (*parle en russe*) : Merci, Monsieur l'Ambassadeur. J'ai l'impression que votre capacité à parler russe vous permet de lire dans mes pensées. Je préférerais que la Conférence du désarmement ne se laisse pas entraîner dans des débats sur ce sujet. Je vous propose donc deux possibilités : soit nous parvenons à un « gentlemen's agreement » dans cette enceinte – à savoir que nous acceptons deux documents supplémentaires, l'un de la Fédération de Russie et l'autre de la République islamique d'Iran, au moment d'examiner le rapport, et nous confirmons qu'il n'y aura aucun autre document soumis –, soit nous passons à présent au débat général et nous reprendrons l'adoption du rapport à 17 h 55. Je vous invite à commencer par envisager la première option. Je donne la parole à la délégation allemande, puis à la délégation cubaine.

M. Beerwerth (Allemagne) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, j'aurais un commentaire et une question. Mon commentaire est le suivant : ma délégation se voit confrontée à une situation dans laquelle un document sera intégré dans le compte rendu officiel du cycle de cette année sans savoir réellement ce qu'il contient, étant donné que je ne lis pas le russe. Cette situation n'est pas satisfaisante. Et qu'il me soit ensuite demandé de renoncer à la possibilité de réagir à un tel document au cours de cette session est une chose qui me dérange fortement, même si je ne sais pas s'il sera nécessaire d'y apporter une réponse.

Ma question est la suivante : qu'advient-il d'un document – ou qu'est-il advenu d'un tel document par le passé ? – qui serait soumis au secrétariat en vue de sa distribution en tant que document officiel après la fin de la dernière séance d'une session donnée mais avant, disons, 18 heures ? Comment pourriez-vous le consigner en tant que document officiel ? L'interprétation que je donne au Règlement intérieur est exactement celle de mon collègue indien. Lorsque la dernière séance plénière se conclut par l'adoption du rapport, la session de la Conférence du désarmement de l'année en question prend fin.

Selon moi, tout document transmis au secrétariat par la suite pourrait être pris en considération pour la session de l'année suivante. Je suis donc disposé à accepter votre première option à condition que je puisse être informé de la teneur de ce document russe. Des locuteurs russes – interprètes ou autres – sont disponibles pour me fournir ces informations.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie l'Ambassadeur d'Allemagne. Pendant que nous cherchons un moyen d'accéder à votre demande, et d'y donner suite, je vais donner la parole à la délégation cubaine.

M. Delgado Sánchez (Cuba) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, je tiens également à remercier nos collègues pour les échanges intéressants que nous menons. C'est peut-être un de mes défauts – un défaut qui, selon mon avis d'avocat, est le lot de presque tous les avocats – mais j'aime respecter les règles. Le « gentlemen's agreement » que vous proposez ne me pose aucun problème. Pour le reste, une pratique courante ne constitue ni une règle ni un consensus. Je crois que cela répond à tout ce qui a été dit ici.

Je reconnais également le fait que la session de la Conférence du désarmement prend fin au terme de la dernière séance plénière – il s'agit là d'un point essentiel. À présent, je pourrais affirmer, en tant qu'avocat capricieux, que le 18 septembre ne se termine pas à 18 heures mais à minuit, et le Service d'interprétation de l'Organisation des Nations Unies pourrait être prié de rester avec nous jusque-là. Ce serait évidemment affreux, et je suis le premier à le dire, car je n'ai aucune objection à ce que les documents soient soumis.

Je tiens à faire comprendre que la manière dont nous interprétons le Règlement intérieur doit évidemment être dans notre intérêt. Je pense que si la Conférence adopte un rapport et autorise le secrétariat à y ajouter des documents, le secrétariat peut le faire. Mais s'il existe un doute quant à une situation antérieure que nous ne voulons pas voir se reproduire, je saisis pleinement les propos de l'éminent représentant de l'Allemagne. C'est son droit. Il veut manifestement savoir s'il devra ou non réagir au document, et il souhaite en connaître le contenu.

Nous sommes extrêmement flexibles. Le « gentlemen's agreement » ne nous pose aucun problème. Cependant, nous voulons éviter que le fait de modifier un document adopté par les États membres sans le consentement de ces derniers soit considéré comme une pratique courante. Cela ne peut constituer une pratique courante, et Cuba ne l'accepterait jamais comme telle.

Pour le reste, Monsieur le Président, je m'en remets entièrement à vous et aux parties concernées. Cuba ne porte aucun intérêt particulier à cette question, hormis celui de veiller au respect des règles. Si la solution retenue est celle d'un gentlemen's agreement, nous l'accepterons. Si la délégation allemande a besoin de temps pour examiner le document et prendre une décision, nous sommes là aussi disposés à faire preuve de souplesse. Si nous devons nous réunir à 18 heures, alors nous serons ici à 18 heures. Cependant, nous ne sommes pas disposés à nous montrer flexibles sur la position selon laquelle il est d'usage qu'un document que nous adoptons soit modifié une fois qu'il n'est plus entre nos mains.

Le Président (*parle en anglais*) : Chers collègues, je vous invite à poursuivre cette discussion, pendant que nous tentons d'aider l'Ambassadeur d'Allemagne à prendre connaissance du document russe. La délégation indienne a la parole.

M. Sharma (Inde) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président. Ma délégation est relativement flexible. Elle est disposée à accepter n'importe laquelle de ces options, à condition de la qualifier d'« accord informel » et non de « gentlemen's agreement », car l'Inde a appuyé la modification du Règlement intérieur afin de le rendre neutre du point de vue du genre.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie la délégation indienne. Je donne maintenant la parole à la délégation néerlandaise.

M. Gabriëlse (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, j'ai demandé la parole simplement pour ajouter que si de nouveaux documents non traduits en anglais sont présentés, j'aimerais également les consulter. Tout le monde doit pouvoir les lire.

Le Président (*parle en russe*) : Je vous remercie pour votre remarque, Monsieur l'Ambassadeur. D'après les informations que nous venons de recevoir du secrétariat, ce dernier n'est pas, à ce stade, en mesure d'accéder officiellement à cette demande et il n'est pas mandaté pour fournir des services de traduction. Les interprètes avec lesquels nous travaillons assument un autre rôle et se trouvent actuellement en cabine. La seule issue possible est de vous adresser à la délégation qui a soumis le document ou de suivre l'exemple de votre collègue allemand. Je donne la parole à la Fédération de Russie.

M^{me} Kuznetsova (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Monsieur le Président, lorsque ma délégation a soumis son document, celui-ci n'était disponible que dans sa version russe. Une traduction anglaise est désormais accessible sur le site Web du Ministère des affaires étrangères, dont je peux vous communiquer le lien.

Le Président (*parle en russe*) : Je m'adresse à présent aux délégations concernées : la réponse de la délégation russe vous satisfait-elle ? Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur d'Allemagne.

M. Beerwerth (Allemagne) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, votre collègue vient tout juste de me remettre une version anglaise du document. Je me permets donc de solliciter une nouvelle fois une très brève interruption afin de pouvoir en prendre connaissance. Il est quelque peu difficile de lire le document tout en suivant le débat. Je ferai au plus vite.

Le Président (*parle en russe*) : Merci pour votre proposition, Monsieur l'Ambassadeur. Je donne maintenant la parole à la délégation néerlandaise. Je vous en prie, Monsieur l'Ambassadeur.

M. Gabriëlse (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Je remercie la Russie pour les informations qu'elle nous a communiquées. Si une version anglaise de ce document est disponible, le secrétariat peut-il la distribuer ? Je vous remercie.

Le Président (*parle en russe*) : Chers collègues, en réponse à la demande formulée en faveur d'une brève interruption, la séance sera suspendue pendant dix minutes.

La séance est suspendue à 16 heures ; elle est reprise à 16 h 10.

Le Président (*parle en russe*) : Chers collègues, je vous informe que le secrétariat vient de communiquer des liens vers les versions électroniques, en anglais, de deux documents provisoires. Ceux-ci ne portent pas de cote et ne sont pas enregistrés en tant que document de la Conférence du désarmement. L'un est le document de la Fédération de Russie et l'autre celui de la République islamique d'Iran. Des copies papier du document émanant de la Fédération de Russie sont en cours d'impression et seront placées sur la table située à côté du mur au fond de la salle, pour celles et ceux qui souhaiteraient consulter la déclaration du Ministère russe des affaires étrangères au format papier traditionnel.

Je me vois une fois de plus contraint de revenir à ma proposition de commun accord, entre gentlemen ou non, en vue d'adopter le rapport dès maintenant, étant entendu que d'autres documents seront ou non présentés ; si, toutefois, vous aviez l'intention de soumettre de nouveaux documents, veuillez nous en informer dès à présent. Si tel n'est pas le cas, nous passerons aux débats politiques et reporterons l'adoption du rapport à 17 h 55. Je donne la parole à la délégation israélienne.

M^{me} Maayan (Israël) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je me réserve le droit de soumettre un document à un stade ultérieur. Nous présenterons tous les documents nécessaires, y compris une note verbale, mais j'ai besoin de quelques minutes de plus pour m'entretenir avec mon ambassadeur et reprendrai la parole à ce sujet.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie la délégation israélienne. D'autres délégations souhaitent-elles exercer leur droit de formuler des observations sur cette question ? Compte tenu de l'intention exprimée par la délégation israélienne, si je comprends bien, de soumettre son propre document aujourd'hui avant la fin de la session, y a-t-il des objections à ce que nous procédions à l'adoption du rapport de la session ? Il n'y a pas d'objections.

Chers collègues, étant entendu que la délégation israélienne nous a informés qu'elle pourrait soumettre un document supplémentaire, qui fera partie du rapport, même si nous l'adoptons dans trois minutes, je vous invite tous à examiner le document CD/WP.629/Rev.5 de la Conférence du désarmement dans son ensemble. Le présent texte est un projet de rapport de la Conférence concernant sa session de 2020. Son adoption nous permettra de nous acquitter des obligations qui nous incombent en vertu de l'article 46 du Règlement intérieur de la Conférence.

Je vous invite à présent à adopter officiellement le rapport à l'Assemblée générale dans la version dont vous êtes saisis. Une délégation souhaite-t-elle prendre la parole pour formuler des observations sur cette question ? Je ne vois pas de demande de prise de parole. Puis-je considérer que, en l'absence d'objections, ce rapport est adopté dans son intégralité ?

Il en est ainsi décidé.

Je vous félicite pour l'adoption du rapport sur les travaux menés par la Conférence en 2020. Chers collègues, certaines délégations souhaitent-elles prendre la parole avant la fin de notre séance plénière officielle ? Je donne la parole à la délégation qui l'a demandée en premier, la délégation belge, au nom des six Présidents de l'année prochaine.

M^{me} Marchand (Belgique) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour l'adoption de notre rapport final et de vous exprimer la reconnaissance de ma délégation pour le dévouement et le dynamisme constructif dont vous avez fait preuve tout au long de ce processus.

Monsieur le Président, au nom des six Présidents de la session de 2021 de la Conférence du désarmement – le Brésil, la Bulgarie, le Cameroun, le Canada, le Chili et mon propre pays – je souhaite partager avec vous certaines de nos réflexions pour l'année prochaine.

En premier lieu, nous saluons le groupe des six Présidents de 2020 pour la démarche innovante et concertée qu'il a adoptée cette année à l'égard des activités de la Conférence du désarmement. Bien que la maladie à coronavirus (COVID-19) ait perturbé une partie de notre session, le groupe des Présidents de 2020 est tout de même parvenu à conférer à nos travaux de cette année davantage de cohérence et d'homogénéité que ce que beaucoup d'entre nous avaient connu auparavant. Dans un organe composé de 65 membres, répartis en quatre groupes régionaux, on ne peut que se réjouir du fait que six délégations ont été en mesure de collaborer à l'échelle interrégionale dans un seul but, celui de remettre la Conférence au travail sur des questions de fond. À l'instar du groupe des Présidents de 2020, nous concevons nos présidences comme un ensemble, plutôt que comme six actes solitaires. Bien entendu, nous apporterons nos propres expériences et perspectives quant à la manière dont nous nous acquitterons de notre tâche lors de la session de 2021. La Conférence doit offrir un espace de discussion et d'échange constructifs sur les points inscrits à son ordre du jour et sur d'autres questions importantes afin de réaliser des progrès en matière de désarmement.

Nous souhaitons que cet organe retrouve la voie des négociations, même si nous sommes conscients de la nature des défis auxquels la Conférence a été confrontée ces dernières années. Néanmoins, nous nous efforcerons de nous montrer ambitieux dans les domaines où nous pourrions l'être, mais aussi de faire preuve de pragmatisme et d'esprit pratique. Nous espérons que toutes les délégations adopteront une approche similaire en 2021, une approche fondée sur une compréhension claire de l'intérêt national mais laissant entrevoir la possibilité de progrès, ouverte à d'autres approches et animée par le désir de voir la Conférence s'acquitter pleinement de son mandat, qui est de contribuer à rendre le monde plus sûr. Il en va de notre intérêt à tous.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie la Représentante de la Belgique. Chers collègues, d'autres délégations souhaitent-elles prendre la parole ? Je donne maintenant la parole à la délégation allemande.

M. Bouzias (Allemagne) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, j'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne. Nous félicitons le Bélarus pour son accession à la dernière présidence de la session de 2020 de la Conférence du désarmement. Nous vous remercions, ainsi que les autres membres du groupe des six Présidents de cette année – l'Algérie, l'Argentine, l'Australie, l'Autriche et le Bangladesh – pour tous les efforts que vous avez déployés. Je tiens en particulier à vous remercier d'avoir présenté le rapport annuel de la Conférence en vue de son adoption et je souhaite que soit consignée la position suivante.

L'Union européenne continue de soutenir activement l'élargissement de la composition de la Conférence du désarmement, qui ne compte actuellement que 65 membres. Depuis le dernier élargissement en 2002, 27 pays, dont 12 États membres de l'Union européenne, attendent de pouvoir devenir membres de la Conférence, et le nombre d'États observateurs, qui augmente chaque année, a atteint en 2019 un nouveau pic qui n'avait pas été atteint depuis longtemps. Nous proposons à nouveau qu'un coordonnateur spécial soit nommé pour tenir des consultations de fond et exposer des scénarios potentiels qui seraient soumis à l'examen des membres de la Conférence du désarmement concernant l'élargissement de sa composition qui se fait attendre.

Bien que nous nous soyons ralliés au consensus sur le paragraphe 11 du rapport annuel de la Conférence, nous regrettons profondément qu'un membre de la Conférence ait fait obstacle à la demande présentée par Chypre en vue d'obtenir le statut d'observateur, une attitude contraire à la pratique des vingt-deux dernières années. Nous souhaitons rappeler à toutes les délégations que Chypre a présenté une demande d'adhésion à part entière et a été

invitée à participer aux travaux de la Conférence jusqu'en janvier 2020. En outre, nous sommes d'avis que le rapport devrait inclure une référence neutre, non controversée et factuelle, telle qu'elle figure dans l'avant-projet de rapport, qui dispose que « la Conférence a également examiné une demande de participation émanant de Chypre ». Pourtant, une fois encore, cette référence a été rejetée par le même membre de la Conférence, au motif que cette instance a débattu de la demande présentée par Chypre en vue d'obtenir le statut d'observateur et a pris une décision à ce sujet, ainsi que sur un certain nombre de propositions de compromis. À cet égard, nous exprimons notre vive inquiétude face, d'une part, à l'évolution qu'a connue la Conférence au cours de la session 2020 et, d'autre part, à l'approche peu constructive adoptée pour la négociation du rapport.

En conclusion, nous exhortons vivement le membre de la Conférence concerné à revoir sa position et à se rallier au consensus sur la liste des observateurs de la session de 2021.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie la délégation allemande, qui s'est exprimée au nom de l'Union européenne. Je donne la parole à la délégation vénézuélienne. Monsieur l'Ambassadeur, vous avez la parole.

M. Valero (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, la République bolivarienne du Venezuela vous félicite pour la transparence et l'ouverture dont vous avez fait preuve dans la direction de nos travaux, ainsi que pour la compétence avec laquelle vous avez guidé les États membres vers le consensus. Nous remercions également le secrétariat pour le soutien technique qu'il nous a apporté.

Monsieur le Président, mon pays souhaite formuler certaines observations au sujet du rapport, désormais adopté, relatif à cette session de la Conférence du désarmement, qui sera présenté à l'Assemblée générale. Ce rapport rectifie sensiblement le déséquilibre de ces dernières années. Les États membres de la Conférence devraient veiller à ce que, à l'avenir, les rapports mentionnent systématiquement les six présidences de l'année et à ce que l'inclusion de cette référence ne soit pas soumise aux caprices d'une délégation.

Nous pensons que les principes et les procédures de l'Organisation des Nations Unies doivent être respectés et servir de lignes directrices à la diplomatie multilatérale et que, par conséquent, les présidences de tous les États doivent être traitées sur un pied d'égalité.

Tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies ont le droit de participer à la Conférence en tant qu'observateurs. Notre pays a exprimé son soutien à l'élargissement de la composition de la Conférence. En 2019, nous avons vivement déploré que la délégation des États-Unis s'oppose à la demande de l'État de Palestine de participer à notre Conférence. Au vu du précédent établi par les États-Unis dans cette instance, les propos de la délégation turque ne sont pas dénués de fondement.

Un esprit d'équité dans l'examen de toutes les questions dont la Conférence est saisie devrait animer les efforts collectifs et de soutien mutuel que nous déployons, à plus forte raison dans un contexte où les difficultés auxquelles la Conférence se trouve confrontée sont aggravées par l'effondrement des principaux accords sur la sécurité internationale, le désarmement et la maîtrise des armements.

La République bolivarienne du Venezuela espère que ces prochaines années, les efforts consentis pour adopter le rapport de la Conférence illustreront la flexibilité et la responsabilité dont tous les États membres peuvent faire preuve. Nous espérons qu'un programme de travail assorti d'un mandat de négociation sera adopté très prochainement. Nous invitons donc tous les États membres de la Conférence à accorder une véritable attention aux questions latentes de sécurité internationale, notamment le désarmement nucléaire, la prévention d'une course aux armements, les garanties de sécurité négatives et la prévention d'une course aux armements dans l'espace.

Merci beaucoup, Monsieur le Président, et félicitations pour votre travail.

Le Président (*parle en russe*) : Merci pour vos aimables paroles à l'égard de la présidence biélorussienne. Je donne maintenant la parole à la délégation de la République populaire démocratique de Corée.

M. Ju Yong-chol (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, ma délégation vous remercie vivement, vous et votre équipe, pour l'excellent travail réalisé et les efforts considérables déployés afin de nous permettre de parvenir à un accord final sur le rapport annuel. À cet égard, je tiens à vous adresser mes sincères félicitations pour avoir mené à bien la dernière présidence de la Conférence du désarmement cette année.

Le Président (*parle en russe*) : Merci pour vos aimables paroles à l'égard de la présidence. Je donne la parole à la délégation autrichienne.

M. Müller (Autriche) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, l'année 2020 a été marquée par de nombreux défis auxquels aucun d'entre nous ne s'attendait. Le multilatéralisme et le respect d'un ordre international fondé sur des règles demeurent en crise. En repensant à ma participation au groupe sortant des six Présidents de l'année, je dois néanmoins avouer qu'il a été particulièrement encourageant de réaliser que lorsque l'occasion s'est présentée, les membres de la Conférence du désarmement se sont montrés disposés à reprendre les séances. Ils ont su faire preuve de respect à l'égard de cet organe et de son programme important. Face aux circonstances générales difficiles engendrées par la pandémie – mais aussi dans le cadre du dossier qui nous occupe – il a été encourageant de voir les promesses de flexibilité se concrétiser lorsque nous avons organisé la première séance plénière après la période de pause. Cela n'aurait pas été possible si chaque État représenté ici n'avait pas fait le choix du pragmatisme. Je tiens à remercier les délégations pour leurs efforts, leur flexibilité et leur dévouement. J'en tire la conclusion positive que là où il y a une volonté, il y a un chemin.

Ce sentiment découle en grande partie de la volonté de dialogue et de coopération affichée, même dans des circonstances difficiles. Le dialogue et la coopération ont également guidé de manière décisive les efforts du groupe des six Présidents. Je remercie les autres pays membres du groupe – l'Algérie, l'Argentine, l'Australie, le Bangladesh et le Bélarus – pour leur extraordinaire travail d'équipe. Les membres de ce groupe, issus de différentes régions et parfois de différents domaines d'intérêt au sein du programme de désarmement, ont œuvré de concert au service de la Conférence. L'Autriche se réjouit que les six Présidents de 2021 aient décidé de poursuivre sur cette voie et entretiennent déjà des contacts étroits les uns avec les autres. La déclaration que la délégation belge vient de faire au nom de ce groupe témoigne de sa détermination à faire avancer la Conférence. Je peux d'ores et déjà souligner ici que nous le soutiendrons dans ses efforts. La coopération entre les Présidents ne permettra bien évidemment pas de résoudre toutes les questions en suspens au sein de cette instance, mais elle peut sans aucun doute y contribuer.

Alors que la session de 2020 touche à sa fin, je me réjouis que la plupart des délégations présentes dans cette salle partagent cet esprit constructif et portent leur attention sur le fond, plutôt que sur des questions bilatérales ne relevant pas du mandat de la Conférence. Malheureusement, ce n'est pas le cas de toutes les délégations.

Le désarmement est un enjeu de sécurité pour tous les États. Tous les pays y ont un intérêt. Nous restons convaincus que tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies devraient avoir la possibilité de participer aux travaux des instances multilatérales qui présentent un intérêt à leurs yeux. Le dialogue est le fondement de la diplomatie. Nous envisageons le consensus comme un moyen de protéger les intérêts fondamentaux et vitaux en matière de sécurité, et non comme un obstacle au dialogue et aux échanges préliminaires. Aussi, nous espérons qu'à l'avenir, la Conférence fera prévaloir le principe d'ouverture, afin qu'elle ne se retrouve pas en marge des autres instances multilatérales consacrées au désarmement.

Sur une note plus personnelle, je conclurai en encourageant tous les membres de la Conférence à oser sortir des sentiers battus. Les défis s'accompagnent de possibilités. Dans ce contexte de pandémie, je crois que la possibilité nous est offerte de réfléchir à la manière dont la Conférence pourrait se montrer plus efficace dans la poursuite de son important programme. Nous devrions nous fixer pour objectif de permettre à cet organe de s'acquitter enfin de son mandat.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie l'Ambassadeur d'Autriche. Je donne maintenant la parole à la délégation algérienne.

M. Berkat (Algérie) (*parle en arabe*) : Monsieur le Président, ma délégation tient à vous féliciter pour votre présidence fructueuse et pour les efforts inlassables que vous avez déployés afin de dégager un consensus sur le rapport final de la session 2020 de la Conférence du désarmement. Nous saluons l'esprit constructif dont ont fait preuve toutes les personnalités qui ont contribué à cette réalisation, malgré les difficultés inhérentes à certains paragraphes. La voix de la raison et la sagesse du silence affichées par certains membres dans l'intérêt public ne constituent pas un rejet des différents points de vue, mais témoignent plutôt d'une volonté d'adopter une approche constructive afin de renforcer l'esprit de consensus et de faire avancer les travaux de la Conférence conformément à son règlement intérieur.

Si nous sommes conscients des conditions exceptionnelles auxquelles la Conférence a dû faire face cette année en raison de la pandémie de maladie à coronavirus, nous pensons que la nature technique et procédurale du rapport final qui découle de ces circonstances ne doit pas occulter ni faire oublier les énormes efforts collectifs déployés par les six présidences, les États membres et les groupes régionaux dans le cadre des séances ordinaires et extraordinaires de cette session. Dans ce contexte, il convient de rappeler le dynamisme, l'esprit positif et le sens des responsabilités qui ont caractérisé le début des travaux de cette session, ainsi que les efforts inlassables déployés tout au long de cette période exceptionnelle, qui ont tous illustré l'engagement des États membres envers cette instance et leur volonté de préserver son efficacité et sa crédibilité.

Mon pays a eu l'honneur de contribuer à l'excellente entame de la session en s'efforçant de créer un climat de confiance et de sérénité, en optant pour le dialogue et la consultation et en tirant parti des mécanismes prévus par le Règlement intérieur de la Conférence et des pratiques reconnues, ainsi que des expériences fructueuses relatives aux décisions approuvées par consensus et aux récentes propositions et initiatives. Ainsi, la présidence algérienne de la Conférence n'a ménagé aucun effort pour tenter de rapprocher les points de vue et de surmonter les difficultés rencontrées au cours des huit séances générales qu'elle a pu tenir, ainsi que des quelque 200 consultations informelles organisées pendant la période préparatoire et tout au long de sa présidence. À cet égard, je tiens à exprimer ma gratitude aux délégations qui ont fait preuve de souplesse et d'un grand professionnalisme et qui ont adopté des décisions audacieuses pour favoriser le consensus.

Dans le cadre des efforts concertés du groupe des six Présidents de la session 2020, mon pays a cherché à concrétiser nos espoirs communs en nous rapprochant de l'adoption imminente d'un ensemble de décisions importantes qui insuffleraient un nouvel élan et un dynamisme renouvelé aux travaux de la Conférence et ouvriraient la voie à une nouvelle ère, dans laquelle la Conférence du désarmement retrouverait son rôle d'unique instance de négociation dans le domaine du désarmement. À ce propos, mon pays tient à exprimer une nouvelle fois sa reconnaissance pour le soutien qu'il a reçu dans le cadre de sa présidence de la Conférence et à saluer les efforts de tous les membres. J'ai également beaucoup apprécié l'esprit d'équipe qui a animé le collège des six Présidents de la session de 2020, en collaboration avec le dernier Président de la session de 2019 et le premier Président de la session de 2021. Ce mécanisme a fait ressortir l'importance de la complémentarité et des synergies, véritables catalyseurs des efforts destinés à atteindre des objectifs communs.

C'est en tirant des enseignements positifs de la présente session à ce moment précis, notamment au regard de l'efficacité de l'approche diplomatique et concertée ainsi que du dialogue et de la consultation dans un climat positif empreint de confiance et d'action commune, que nous serons tous incités à préserver cette confiance et à poursuivre notre travail d'équipe, afin de garantir la cohérence et la synergie des efforts au cours de la prochaine session. Nous nous réjouissons à la perspective de collaborer avec les six Présidents de la session de 2021 pour mener à bien les travaux de la Conférence et les couronner du succès auquel nous aspirons tous. Avant de conclure, je remercie toutes les personnes qui ont travaillé avec acharnement au bon déroulement des travaux de notre Conférence, à savoir les fonctionnaires du secrétariat et les interprètes, dont les efforts doivent être salués. Je saisis également cette occasion pour féliciter M^{me} Radha Day pour sa nomination à son nouveau poste.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie la délégation algérienne. Je donne maintenant la parole à la délégation grecque.

M. Sitaras (Grèce) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous remercie et vous félicite pour vos efforts, qui nous ont permis d'adopter ce rapport. La Grèce s'associe pleinement à la déclaration faite par l'Union européenne sur la question de Chypre au paragraphe 11 du rapport.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie la délégation grecque. Je donne la parole à la délégation iranienne.

M. Azadi (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, nous vous remercions pour tous les efforts que vous avez déployés afin de tenir des consultations informelles dans le but de finaliser le projet de rapport sur la session de 2020. Ma délégation tient également à remercier les Présidents de la session de 2020 et le secrétariat de la Conférence du désarmement pour tous leurs efforts. Alors que notre session de 2020 touche à sa fin, il est regrettable que la Conférence n'ait pas été en mesure, cette année encore, de sortir de son impasse prolongée parce qu'elle a manqué de la volonté politique, du sens des responsabilités et de la conviction nécessaires pour œuvrer à l'instauration d'un monde exempt d'armes nucléaires et d'armes de destruction massive, au profit des générations présentes et à venir.

Ce sont là, bien évidemment, les conséquences de l'attitude terriblement déstabilisatrice adoptée par l'acteur malveillant qui a tout fait pour détourner la Conférence de son mandat principal et pour occuper cette auguste instance avec des questions de procédure, en l'empêchant de mener des négociations de fond constructives sur des instruments juridiquement contraignants, le désarmement nucléaire ou les garanties de sécurité négatives. Comme nous en avons toutes et tous été témoins, la Conférence a consacré près de quatre semaines à la seule question de savoir comment mentionner les noms des Présidents de la session 2020, remettant ainsi en cause près de quatre décennies de précédent. Nous aurions pu consacrer ce temps et cette énergie à négocier les éléments d'instruments juridiquement contraignants sur les quatre questions centrales relevant du mandat de la Conférence, en particulier le désarmement nucléaire.

Nous pensons que la meilleure façon de procéder consiste à mentionner les noms des membres de la Conférence qui exercent la fonction de Président de la session chaque année. Nous espérons que tous les membres de la Conférence qui sont attachés à l'état de droit, à l'ordre fondé sur le droit international et au multilatéralisme sauront insuffler la volonté politique nécessaire pour faire progresser la Conférence et lui permettre de s'acquitter de son mandat en adoptant un programme de travail complet, équilibré et inclusif sur les quatre questions centrales lors de la session de l'année prochaine, conformément au document final de la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie la délégation iranienne. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur de Chine.

M. Li Song (Chine) (*parle en chinois*) : Monsieur le Président, la délégation chinoise félicite le Bélarus pour s'être acquitté avec brio des tâches confiées à la présidence et vous remercie, ainsi que votre équipe et le secrétariat de la Conférence du désarmement, des efforts inlassables que vous avez déployés pour amener toutes les parties à adopter un rapport sur les travaux de la Conférence.

Cette année, avec pour toile de fond la situation internationale particulière et la pandémie de COVID-19, les membres de la Conférence ont réussi à surmonter les difficultés d'ordre pratique et, avec l'appui sans faille du secrétariat de la Conférence, ils ont tout mis en œuvre pour mener à bien leur travail et finalement adopter avec succès notre rapport. Il s'agit en soi d'une manifestation concrète de la détermination des États membres de la Conférence à soutenir le multilatéralisme ainsi que la solidarité et la coopération internationales. La Chine se réjouit à la perspective de collaborer avec d'autres parties à l'élaboration d'un projet de résolution sur les travaux de la Conférence au sein de la Première Commission de l'Assemblée générale, sur la base du rapport relatif à nos travaux adopté aujourd'hui. Nous sommes disposés à poursuivre nos efforts l'année prochaine en vue de permettre à la Conférence d'entamer des travaux de fond.

Le Président (*parle en russe*) : Je vous remercie pour vos aimables paroles, Monsieur l'Ambassadeur. Je donne maintenant la parole à la délégation argentine.

M^{me} Porta (Argentine) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, ma délégation tient à féliciter le Bélarus pour les efforts inlassables qu'il a déployés pour faire adopter le rapport final de la Conférence du désarmement, qui sera soumis à la Première Commission. Nous saluons également tous les membres de la Conférence pour leur professionnalisme et leur flexibilité, qui nous ont permis de clôturer cette session de la Conférence de manière fructueuse. Nous remercions aussi le secrétariat pour le précieux soutien qu'il nous a apporté au cours de la session de 2020.

Ma délégation tient à exprimer son immense satisfaction quant aux efforts concertés que mon pays, aux côtés des autres présidences de la session de 2020 assurées par l'Algérie, l'Australie, l'Autriche, le Bangladesh et le Bélarus, est parvenu à consentir malgré les difficultés colossales que la pandémie de COVID-19 a imposées aux activités de coordination du groupe des six Présidents de cette session. Nous encourageons les six Présidents de la Conférence pour la session de 2021, à savoir la Belgique, le Brésil, la Bulgarie, le Cameroun, le Canada et le Chili, à poursuivre ce mécanisme de travail commun et constructif.

Nous nous félicitons de la déclaration commune faite aujourd'hui par les six Présidents de la session de 2021. Celle-ci témoigne de la collaboration déjà engagée entre ces délégations. Je tiens à souligner que ma délégation est disposée à coopérer avec les Présidents de la prochaine session et à partager son expérience avec ceux-ci.

Enfin, ma délégation appelle à la reprise des travaux de fond de la Conférence et espère qu'un rapport de fond pourra être adopté en 2021. Merci beaucoup, Monsieur le Président, et félicitations pour votre travail.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie la délégation argentine. Je donne la parole à la délégation de la République de Corée.

M^{me} Choi Soonhee (République de Corée) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président. Je serai brève. Je me joins aux orateurs précédents pour vous remercier, vous et votre équipe, ainsi que le secrétariat de la Conférence du désarmement. Le leadership et la patience dont vous avez fait preuve nous ont permis de traverser ces quatre semaines difficiles pour finalement parvenir à adopter ce rapport consensuel cette année et perpétuer ainsi notre tradition.

Alors que nous espérons ardemment profiter d'un nouveau départ cette année, notamment grâce au mécanisme de coordination mis en place par le groupe des six Présidents de la session de 2020, ainsi que par le dernier Président de la session de 2019 et le premier Président de la session de 2021, nous avons finalement connu une nouvelle année décevante. Pour sortir de l'impasse et rendre à la Conférence la place qui lui est due, nous avons besoin d'une approche concrète, souple et réaliste. Nous pourrions raccourcir encore la liste des points à l'ordre du jour en nous concentrant sur les questions urgentes, afin de permettre à la Conférence de relever plus efficacement les défis actuels en matière de sécurité.

Je pense qu'il serait également utile de mener une discussion ouverte et franche sur la manière dont nous pourrions améliorer l'efficacité et l'efficacé des méthodes de travail de la Conférence, afin de trouver des moyens de restructurer cet important organe. Dans cette optique, j'espère que, l'année prochaine, nous parviendrons à nous mettre d'accord sur un programme de travail simplifié, comme l'ont suggéré nos collègues de la Conférence, et que nous serons à tout le moins en mesure de reprendre les discussions sur les questions urgentes, sous quelque forme que ce soit.

Le Président (*parle en russe*) : Je vous remercie. Je donne maintenant la parole à la délégation australienne.

M^{me} Hill (Australie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de joindre la voix de ma délégation à celles qui vous remercient d'avoir accompagné la Conférence du désarmement dans le processus qui a abouti à l'adoption de son rapport cette année. L'Australie est fière d'avoir fait partie du groupe des six Présidents cette année, et nous sommes heureux que cette approche se poursuive en 2021. Nous nous réjouissons également de l'inclusion, dans le rapport de la Conférence, des deux documents de travail de l'Australie, qui rendent compte des travaux que nous avons entrepris au cours de notre présidence. Ceux-ci contiennent, respectivement, un résumé des consultations que nous avons tenues au début de l'année avec les membres de la Conférence et notre proposition tendant à rendre le Règlement intérieur de la Conférence neutre du point de vue du genre.

Nombre d'entre vous nous ont fait observer que les opinions exprimées et les priorités définies lors de nos consultations constitueraient une bonne base de travail pour l'avenir, et vous avez manifesté votre intérêt pour que nous formalisions ces consultations dans un document de travail, une demande que nous avons satisfaite. Bien qu'il s'agisse d'un document australien, élaboré avec le soutien du groupe des six Présidents de l'année, il n'exprime pas les opinions de l'Australie ; il reflète plutôt les opinions et les priorités que vous, les membres de la Conférence, avez exprimées et définies. Nous espérons que ce document de travail sera utile au groupe des six Présidents de l'année prochaine pour aller de l'avant.

Par ailleurs, nous nous sommes réjouis du vaste soutien manifesté par les délégations en faveur de notre proposition sur l'égalité des genres. Je tiens à cet égard à saluer la précieuse contribution de l'Ambassadeur d'Inde, qui est intervenu tout à l'heure sur la question du libellé neutre du point de vue du genre. Nous espérons que le groupe des Présidents de l'année prochaine parviendra à faire évoluer cette simple mais importante mise à jour technique du Règlement intérieur, et à démontrer ainsi la valeur que la Conférence accorde à la diversité et à l'égalité dans ses travaux. L'Australie est disposée à fournir toute l'assistance nécessaire à cette fin.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie la délégation australienne. Je donne maintenant la parole à la délégation du Myanmar.

M^{me} Htun (Myanmar) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi de me joindre aux autres délégations pour vous féliciter, ainsi que le Bélarus, pour cette fructueuse présidence et pour l'adoption du rapport. Je tiens également à féliciter les Présidents de cette année pour les efforts concertés qu'ils ont déployés afin de faire progresser les travaux de la Conférence du désarmement. Le Myanmar remercie aussi le secrétariat pour le soutien qu'il nous a apporté au cours de la session de 2020.

Le Myanmar vous est très reconnaissant des efforts concertés auxquels vous avez consenti tout au long du processus. Je salue l'excellent travail que vous et votre délégation avez accompli pour dégager un consensus entre les États membres, dans le cadre de plusieurs cycles de consultations et au moyen de révisions destinées à tenir compte de toutes les préoccupations de ces derniers. Nous remercions également les autres délégations pour les efforts de coopération qu'elles ont déployés afin de parvenir à un résultat positif. L'adoption du rapport par consensus revêt une importance capitale pour préserver la crédibilité de la Conférence. Quels que soient les défis à relever en cette période difficile, la Conférence, investie d'un mandat qui lui est propre, demeure l'unique instance multilatérale de négociation sur le désarmement. Dans le contexte d'incertitude et d'insécurité que nous connaissons actuellement, la Conférence est devenue plus pertinente que jamais.

Je profite de cette occasion pour informer la Conférence que le Myanmar, de concert avec des pays aux vues similaires, présentera à nouveau le projet de résolution sur le désarmement nucléaire à la prochaine session, la soixante-quinzième, de l'Assemblée générale des Nations Unies. Je remercie tous les États membres pour le soutien qu'ils ont apporté à la résolution ces dernières années, et je les invite à renouveler leur appui pour que le projet de résolution soit adopté avec succès cette année encore.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie la délégation du Myanmar. Je donne maintenant la parole à la délégation turque.

M. Işlak (Turquie) (*parle en anglais*) : Chers collègues, je tiens avant tout à remercier l'ensemble des délégations pour l'esprit constructif et la flexibilité dont elles ont fait preuve pour adopter le rapport annuel de la Conférence du désarmement. Il s'agit en effet d'une grande réussite, compte tenu de la forte incertitude qui entoure la période de pandémie. Notre objectif prioritaire sera désormais de passer à l'échelon supérieur en parvenant à un consensus sur un programme de travail à la session de 2021 de cette instance et de veiller ainsi à la pertinence de la Conférence, et ce, avant de discuter de l'élargissement de sa composition.

Conformément à la pratique établie, nous souhaitons en fait conserver le libellé convenu dans le paragraphe concerné ; comme chacun d'entre nous l'a déclaré, nous tenions à ce que le projet de rapport de la Conférence reste aussi technique et concis que possible.

À notre avis, il nous est impossible d'atteindre cet objectif si nous essayons d'inclure toutes les questions sur lesquelles les membres ne parviennent pas à se mettre d'accord. Bien que nous n'en soyons pas satisfaits, dans un souci de flexibilité et de consensus, nous avons accepté la proposition des membres européens de la Conférence. Nous devons réitérer toutes les positions concernant une entité. Chacun devrait également tourner son attention vers la Turquie, puisque, au bout de deux ans, nous sommes parvenus à faire en sorte que les noms des pays qui ont assumé la présidence de la Conférence en 2020 figurent dans le rapport. Nous partageons entièrement l'avis de l'Ambassadeur du Venezuela : si tous les membres font preuve de respect pour l'égalité dans tous les domaines, nous ferons de même.

Je saisis cette occasion pour remercier une fois de plus toutes les délégations des États qui ont assumé la présidence cette année – l'Algérie, l'Argentine, l'Australie, l'Autriche, le Bangladesh et le Bélarus –, les coordonnateurs des organes subsidiaires, ainsi que tous les membres du personnel du secrétariat de la Conférence, les interprètes et les techniciens qui ont travaillé d'arrache-pied.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie la délégation turque. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur du Japon.

M. Ogasawara (Japon) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je me joins aux orateurs précédents pour vous féliciter de l'adoption de ce rapport. Le Japon vous remercie pour les efforts laborieux que vous avez déployés en tant que Président pour nous permettre d'en arriver là.

J'exprime également la profonde gratitude du Japon à chacun des six Présidents de cette année. Ceux-ci ont adopté une approche innovante fondée sur une coordination étroite de leurs efforts, pour le plus grand bien de cette auguste assemblée. La déclaration de la représentante de la Belgique, au nom du groupe des six Présidents entrants, me paraît aussi très encourageante, puisqu'elle y a fait part de l'intention du groupe de poursuivre cette forme de coordination. Nous espérons sincèrement que, sous leur présidence, la Conférence du désarmement pourra renouer avec son mandat principal l'année prochaine, et montrer ainsi qu'elle demeure pertinente face aux défis actuels auxquels le monde entier est confronté.

Je saisis cette occasion pour annoncer que le Japon met actuellement la dernière main à son projet de résolution, intitulé « Modes d'action conjoints et dialogue tourné vers l'avenir pour l'avènement d'un monde exempt d'armes nucléaires », qui doit être présenté à la soixante-quatrième session de la Première Commission.

Le Président (*parle en russe*) : Merci, Monsieur l'Ambassadeur. Je donne maintenant la parole à la délégation égyptienne.

M. Elsayed (Égypte) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous remercier et de vous féliciter pour les efforts que vous avez déployés afin de recueillir le soutien nécessaire à l'adoption du rapport de la Conférence du désarmement de cette année et de dégager un consensus à ce sujet. Ma délégation se félicite vivement de la transparence et de l'ouverture dont vous avez fait preuve dans la conduite de nos travaux.

Au fil des ans, la position de l'Égypte sur la participation des États non membres est restée inchangée. Celle-ci repose sur notre ferme conviction que la Conférence du désarmement est un organe technique qui a pour mandat de mener des négociations multilatérales sur le désarmement. Nous pensons que la participation d'États non membres, en particulier ceux issus de régions en proie à des tensions accrues, apporterait une contribution positive aux travaux de la Conférence.

Nous regrettons que, bien que Chypre participe chaque année depuis 1988 aux travaux de la Conférence en tant qu'observateur, sa demande a été rejetée cette année. Nous tenons à exprimer notre soutien à Chypre et appuyons sa participation aux travaux de la Conférence.

Le Président (*parle en russe*) : Je vous remercie. La délégation cubaine a la parole.

M. Delgado Sánchez (Cuba) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, très brièvement, ma délégation tient à remercier les six Présidents de la session 2020 de la Conférence du désarmement pour tous leurs efforts, ainsi que le secrétariat pour le soutien indéfectible qu'il apporte à nos travaux. Nous remercions également les interprètes qui nous

ont accompagnés ces derniers mois. Il convient de saluer les efforts déployés au début de la session pour établir un programme de travail équilibré et complet, ainsi que la manière dont les Présidents successifs ont géré la situation engendrée par la pandémie.

Nous vous remercions chaleureusement, Monsieur le Président, pour la transparence et la sagesse dont vous avez fait preuve pour nous permettre de mener à bien nos dernières tâches. Nous assurons les six prochains Présidents de notre soutien sans réserve et nous donnons à la Conférence l'assurance que Cuba continuera à démontrer une volonté politique ferme en vue de lui permettre de s'acquitter de son important mandat : celui de l'unique instance multilatérale pour la négociation d'instruments juridiquement contraignants dans le domaine du désarmement.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie la délégation cubaine des paroles aimables qu'elle a adressées à la présidence. Je donne la parole à l'Ambassadeur de la République arabe syrienne.

M. Aala (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Monsieur le Président, je me joins aux précédents orateurs pour vous remercier de vos efforts, ainsi que du travail accompli par votre personnel diplomatique, et pour votre patience. Celle-ci nous a permis de dégager un consensus sur l'adoption du rapport de la Conférence du désarmement de cette année qui sera présenté à l'Assemblée générale. Je vous félicite pour les compétences diplomatiques, l'esprit de transparence et l'attitude constructive et professionnelle avec lesquels vous avez mené nos travaux, et je félicite le Bélarus, pays ami, pour sa présidence réussie de la dernière partie de la session, laquelle vient enrichir ses importantes contributions à la diplomatie multilatérale, en particulier dans le domaine du désarmement.

Nous remercions les présidences de la session de cette année, et le secrétariat pour ses efforts.

Cette année, la pandémie de COVID-19 a été à l'origine de circonstances exceptionnelles qui ont jeté une ombre sur les travaux de la Conférence. Cependant, un autre virus continue de jeter une ombre épaisse sur nos travaux et nos délibérations : celui de la politisation excessive qui n'a eu de cesse, notamment ces dernières années, de détourner notre Conférence de son rôle et de son mandat de plateforme technique de négociation, la poussant plutôt à se concentrer sur des considérations politiques étroites. Nous sommes impatients de laisser derrière nous cette ambiance malsaine et de travailler avec nos collègues à la prochaine session de la Conférence afin de recentrer nos travaux de fond sur les points inscrits à l'ordre du jour et d'œuvrer sérieusement à l'élaboration d'un programme de travail complet et équilibré.

Le Président (*parle en russe*) : Merci, Monsieur l'Ambassadeur. Chers collègues, nous avons épuisé la liste des orateurs. Avant de clore officiellement la séance, permettez-moi de vous remercier tous, ainsi que vos collègues, le secrétariat de la Conférence du désarmement, la Secrétaire générale de la Conférence, M^{me} Valovaya, les interprètes et les techniciens, pour votre travail, votre approche constructive et votre flexibilité. Merci à toutes et à tous, et rendez-vous à la prochaine session. La séance est levée.

La séance est levée à 17 h 5.